



Adoption de mon conjoint non marié

Par **Deborah92**, le **13/06/2017** à **00:32**

BONJOUR marque de politesse[smile4]

Mon conjoint souhaite adopter ma fille, il n'est pas son géniteur mais s'occupe d'elle comme tel. Mais nous ne sommes pas mariés. J'ai crû voir que c'était impossible. Est ce vrai?

MERCI marque de politesse[smile4]

Par **cocotte1003**, le **13/06/2017** à **07:20**

Bonjour, si votre fille a déjà un père, il restera son père, cordialement

Par **Tisuisse**, le **13/06/2017** à **08:08**

Bonjour,

Mais si son père biologique n'a pas reconnu sa fille, l'adoption peut être envisagée. Il est certain que le PACS, ou mieux, le mariage, faciliterait et simplifierait les choses. Si le père biologique a reconnu son enfant, seule d'adoption simple pourrait être envisageable. Voyez votre avocat pour ça.